

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022**

Date de convocation : 13 septembre 2022

L'an deux-mil vingt deux, le dix neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Grand Veneur en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU, Maire de Soisy-sur-Seine.

Étaient présents : M. ROUSSEAU, Mme PETITDIDIER, M. DERLET, Mme FAURIANT, M. TOURNOIS, Mme DUMONTAUD SEURE, Mme HEINTZ, M. RHEIN, M. CHOTARD, M. DELPIRE, M. CHAUVET, Mme BACHELET, M. REGENT, Mme LE GRILL, M. VIORRAIN, Mme COURTELLEMONT, Mme BORGNE, M. GAMBIN, M. GALEOTTA, M. FERTE, Mme MBAGA, Mme CAUSERET

Étaient excusés : M. FRANCHI (pouvoir Mme BACHELET), M. DE OLIVEIRA (pouvoir Mme PETITDIDIER), Mme PRIESS (pouvoir M. ROUSSEAU), Mme COUSIN (pouvoir Mme Aurélie DUMONTAUD SEURE), Mme PICARD

Étaient absents : Mme ROBIN, Mme PIRY-RUIZ

Secrétaire : Leslie CAUSERET

Conseillers : En exercice : 29  
Présents : 22  
Pouvoirs : 4  
Votants : 26

DELIBERATION 2022 – 043

Rapporteur : Jean-Baptiste ROUSSEAU

**TARIFS POUR LES LOCAUX MIS À DISPOSITION ET SERVICES ANNEXES**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2311-5 et R.23-11,

**VU** les délibérations 2017-74 du 27 novembre 2017 et 2020-02 du 24 février 2020, réglant respectivement les tarifs de mise à disposition de la Salle des fêtes et de la Salle du Grand Veneur

**CONSIDERANT** la volonté du Conseil Municipal d'accorder la gratuité aux associations d'intérêt local pour la mise à disposition des équipements municipaux,

**CONSIDERANT** la nécessité de fixer un tarif pour la mise à disposition de toilettes autonomes,

**CONSIDERANT** la nécessité de fixer un tarif pour la mise à disposition d'espace de stockage dans l'ensemble des bâtiments communaux permettant cette activité,

**CONSIDERANT** l'avis positif de la commission réunie le 19 septembre 2022,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

⇒ **ADOpte** un tarif de gratuité pour les associations d'intérêt local pour les mises à disposition des équipements municipaux suivants :

Salle des fêtes  
Grand Veneur  
Espace associatif - ancienne mairie  
Gymnase  
Stades Marchands et Donjons  
Jardin d'Arc  
Terrains de tennis  
City stade  
Bâtiment des anciens combattants  
Restaurant des anciens

Accusé de réception en préfecture  
091-219106002-20220919-2022-043-DE  
Date de télétransmission : 09/01/2023  
Date de réception préfecture : 09/01/2023

⇒**PRECISE** que les tarifs adoptés par les délibérations 2017-74 du 27 novembre 2017 et 2020-02 du 24 février 2020 respectivement pour la mise à disposition payante (hors associations) de la Salle des fêtes et de la Salle du Grand Veneur sont maintenus

⇒**ADOpte** le tarif suivant pour la mise à disposition de cabine sanitaire autonome :

1 Toilette autonome :

1 Jour : 652 €  
2 jours : 706 €  
4 semaines : 1.943 €

⇒**ADOpte** le tarif suivant pour la mise à disposition de locaux de stockage pour l'ensemble des batiments communaux permettant de proposer cette activité:

25€/m<sup>2</sup> / an

POUR	26
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pour extrait conforme,

Le 20 Septembre 2022

Jean-Baptiste ROUSSEAU



Maire de Soisy-sur-Seine